

Des sommes additionnelles pour prolonger les Alliances pour la solidarité

TROIS-RIVIÈRES, le 31 janvier 2023 – La Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) salue l'investissement de **2,3 millions de dollars** du gouvernement du Québec, qui permettra de maintenir le travail de concertation, dans toutes les régions, au-delà du 31 mars 2023 date de la fin prévue des Alliances pour la Solidarité. Cet ajout permettra de poursuivre les efforts entamés, d'ici le dépôt d'un 4^e plan de lutte à la pauvreté.

Le déploiement des **21 Alliances pour la solidarité** aura permis, au cours des dernières années, la mise sur pied de plus de **2500 projets collectifs** visant à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale. Elles auront aussi permis la création et consolidation de concertations de plusieurs acteurs et actrices rassemblés autour de ces grands enjeux. Par exemple, on peut penser à la coordination de démarches en développement social, différents projets en sécurité alimentaire, des projets de recherche-action en participation citoyenne, des démarches pour combattre les préjugés et bien d'autres.

Préoccupations sur la mise en œuvre des Alliances pour la solidarité

Étant impliqué de très près dans le déploiement des Alliances, le réseau des CDC a constaté que la mise en œuvre des projets collectifs, particulièrement dans le contexte de la crise sanitaire, a été très différent d'une région à l'autre. Pour que les projets soient structurants dans les milieux, il est important de pouvoir prévoir un déploiement à plus long terme que deux ou trois ans. Ainsi, la prolongation des délais de réalisation est certainement bienvenue.

Cela dit, la TNCDC demeure critique quant aux modalités d'accès et à la répartition régionale des sommes qui sont très restreintes si on les compare au 3.6 M\$ de la mesure transitoire semblable en 2017 et qui n'a pas permis de soutenir l'ensemble des projets alors qu'elle leur était exclusivement dédiée. « Cette fois-ci, les sommes vont servir à maintenir le fonctionnement des concertations et la TNCDC souhaite inviter les mandataires des Alliances à soutenir également les projets les plus porteurs pour les milieux et surtout ceux qui sont en péril actuellement » souligne Marie-Line Audet, directrice générale.

Par ailleurs, on demande que le financement transitoire puisse permettre aux concertations locales et régionales, ainsi qu'au gouvernement du Québec de faire l'évaluation du déploiement des Alliances pour la solidarité avant de les renouveler dans le cadre d'un prochain plan d'action. Sébastien Guernon, président de la TNCDC, précise que « Bien que nous saluons positivement l'annonce du gouvernement aujourd'hui, il faut rappeler que les pouvoirs publics ont la responsabilité de mettre en place des mesures ambitieuses et structurantes pour améliorer la situation économique des personnes et réduire les inégalités sociales et que sans cela, même si on augmentait le financement des Alliances, on n'aurait pas l'effet escompté sur la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec ».

Vers un Plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ambitieux

L'équilibre pour les organismes œuvrant sur le terrain entre le financement par projets et le financement à la mission demeure préoccupant. Il faut rappeler l'importance de financer adéquatement les organismes communautaires autonomes afin de maintenir et consolider les actions et services aux populations plus vulnérables qu'ils portent à bout de bras dans tous les territoires du Québec.

Il est donc primordial de se rappeler, en ce 20^e anniversaire de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, que bien du chemin reste à faire pour **contrer l'exclusion sociale et tendre vers un Québec sans pauvreté**. Et ce chemin ne pourra se faire qu'avec des organismes suffisamment financés sur le terrain et en prônant des solutions émanant des milieux pour répondre à leurs propres besoins. La flexibilité dans les mesures et la consultation des acteurs concernés est de mise pour y arriver.

Parce que la Lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale doit être notre lutte à toutes et tous, la TNCDC, continuera de revendiquer, représenter, collaborer et faire des recommandations afin d'orienter le prochain Plan de lutte à la pauvreté.

À propos de la TNCDC

Regroupant 68 CDC et plus de 2 700 organismes communautaires, la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC) intervient dans une multitude de domaines, notamment la santé, l'éducation, l'emploi, la défense des droits ou encore l'environnement. Les CDC agissent en tant que leaders du développement social et communautaire dans leur milieu. Elles offrent des services directs aux organismes communautaires de leur territoire, en plus de développer des projets à vocation sociale en partenariat avec ces organismes, les citoyens, les municipalités et les gouvernements.

- 30 -

Source et renseignements :

Marjolaine Cloutier, TNCDC
(819) 692-0580
conseil@tncdc.qc.ca